



VILLE DU MUY- Régie Multiservices
GRILLE TARIFAIRE DES ACCUEILS PERI ET EXTRA SCOLAIRES
ET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL	MODE DE FACTURATION	TARIF	Commentaire
Accueil du matin 7h30-8h30	0.15% du quotient familial par heure	0.75 à 2.25 € par accueil	La facturation s'effectuera en fonction du nombre de jours d'accueil mensuel
Accueil du soir 16h30-18h30	0.15% du quotient familial par heure	0.75 à 2.25 € par heure soit 1.5 à 4.5 € par accueil	Accueil de 16h30 à 18h30 à la Maison de la Jeunesse
Accueil de loisirs mercredi et vacances	Journée complète : 1.3% du quotient familial	6.5 à 19.5 € par accueil	Arrivée entre 7h30 et 9h → départ entre 17h et 18h30 (repas du midi et goûter inclus)
	Demi-journée sans repas : 0.60% du quotient familial	3 à 9 € par accueil	7h30-9h → 12h ou 13h30 → 17h/18h30
	Demi-journée avec repas : 1% du quotient familial	5 à 15€ par accueil	7h30-9h → 13h30
Restauration scolaire	0.1% + 2.7€ (coût du repas)	3.20 à 4.20 € par accueil	Repas au sein du restaurant scolaire les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi pendant la période scolaire.

Le Muy le 13 mai 2022



Le Maire

Liliane Boyer
Liliane BOYER